

MINISTRE DES FORETS ET DE L'ENVIRONNEMENT  
CHARGE DU PLAN CLIMAT

-----  
**LE MINISTRE D'ETAT**  
-----

N<sup>o</sup> **371** /MFEP/CABME/CJ/SPME.



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Me trouvant dans les fonctions de Ministre d'Etat, Ministre des Forêts et l'Environnement, chargé du Plan Climat, j'ai le devoir d'attirer l'attention de l'opinion publique sur quatre observations majeures :

- 1- Le respect, sans équivoque, dû au peuple gabonais, notamment par sa juste information dans une occurrence de scandale comme celui qui secoue notre société depuis quelques semaines, suite à la disparition de 353 conteneurs supposés remplis de Kévazingo au port d'Owendo ;
- 2- le respect dû aux personnes qui sont pour le moment mises en cause par le Parquet et la Police Judiciaire eu égard au principe de la présomption d'innocence ;
- 3- la nécessité pour les autorités chargées de l'enquête de respecter les règles de procédure et d'observer une stricte neutralité à l'égard de tous les suspects si elles veulent découvrir les vrais coupables ;
- 4- La nécessité pour tous les patriotes d'aider le pouvoir judiciaire à faire éclater la vérité sans délai en retrouvant les vrais auteurs et commanditaires de ce vol, et non des lampistes et des innocents au motif qu'ils se sont trouvés au mauvais endroit au mauvais moment ;

A cet égard :

- considérant le communiqué signé du Porte-parole du Gouvernement de la République en date du 16 mai 2019 qui, à juste titre, déclare, je cite : «...*En égard à cette situation, les membres du Gouvernement qui seraient impliqués dans cette affaire sont invités à en tirer les conséquences qui s'imposent* » ;

- prenant acte de cette formulation juste ;
- entendu que, dans les tenants et les aboutissants de cette sombre affaire de grave délinquance économique qui jette l'opprobre sur notre nation en général et, en particulier, peut-être à tort, sur certains individus ;
- considérant enfin que ma conscience d'homme libre ne me reproche strictement rien dans l'exercice de mes fonctions de responsable du département ministériel des Forêts et de l'Environnement, chargé du Plan Climat ;

**Je déclare, en toute humilité et en total respect pour le peuple gabonais, que le communiqué rappelé supra ne me concerne assurément pas. La responsabilité en matière pénale étant individuelle et non pas collective.**

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, m'a fait l'honneur de me confier une parcelle des responsabilités d'Etat en me nommant plus d'une fois Ministre d'Etat. Je continuerai à observer ses fermes instructions de servir le pays là où il m'a mis, en ne touchant qu'à ce que m'autorise et me commande la Loi. Dans cet esprit renouvelé de responsabilité, je me suis donné la réserve de ne pas m'agiter inutilement dans d'intempestives déclarations et m'impose la responsabilité de supporter humblement l'invective, voire l'injure et la diffamation, sans aucune preuve de la faute que j'aurais commise.

Fait à Libreville, le 17 mai 2019

  
Guy Bertrand MAPANGOU